

En 17 jours seulement, onze personnes ont perdu la vie dans un accident d'avion

Drames Le nombre de décès liés à l'aviation est particulièrement élevé cet été. Les enquêtes ne sont pas terminées, mais les spécialistes soupçonnent des facteurs météo.

Lucien Christen

lucien.christen@lematindimanche.ch

Mardi, un ULM s'écrasait près du Creux-du-Van, dans le canton de Neuchâtel, tuant les deux occupants. Il s'agissait du cinquième accident aéronautique depuis le début du mois. Cette année, 14 personnes ont perdu la vie dans un accident lié à l'aviation en Suisse. Sur ce macabre total, 11 des victimes se sont tuées rien qu'au mois d'août.

Des drames préoccupants, qui, en nombre, dépassent d'ores et déjà ceux de l'année dernière. En 2016, 11 personnes étaient décédées, dont trois en avion, trois en hélicoptère et cinq en planeur. Outre le nombre des accidents, c'est leur proximité dans le temps qui frappe particulièrement. Existe-t-il une cause commune à tous ces cas qui pourrait en expliquer la fréquence? Plusieurs experts de l'aviation suisse livrent leur analyse. Et pointent du doigt la météo.

Plus de pilotes?

Non. Le nombre de pilotes (toutes licences confondues) est stable en Suisse depuis 2014. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), dénombrait l'année dernière 12 264 licenciés. Ce facteur n'explique donc pas l'augmentation des accidents.

Moins de formation?

Non. Bruno de Siebenthal, président de l'Association suisse des pilotes instructeurs, est catégorique: «On ne fait pas de formation au rabais! L'instruction des pilotes en Suisse est très bonne et les exigences sont très élevées.» Il faut 45 heures de vol au minimum pour obtenir une licence. Par ailleurs, la législation européenne impose que tous les deux ans, les pilotes doivent renouveler leur permis avec un instructeur durant un vol d'au minimum une heure. En Suisse, de nom-

breux clubs imposent ce renouvellement chaque année.

Trop de chaleur?

C'est la piste privilégiée par les experts. «Cet été, les températures ont été particulièrement hautes, souligne le président de l'association des pilotes. Or, il est avéré que la chaleur a un impact sur les performances d'un avion.» En résumé, plus l'air est chaud, moins il est dense, ce qui influe directement sur la portance de l'avion.

Timothy Kriegers, fondateur de l'association Pilotesuisse, renchérit. «Lorsqu'il fait chaud, les performances de l'appareil sont réduites en raison d'une densité d'air plus faible. Si un pilote a l'habitude de voler d'une manière précise à un endroit précis, il peut être surpris par ce changement significatif entre deux vols.»

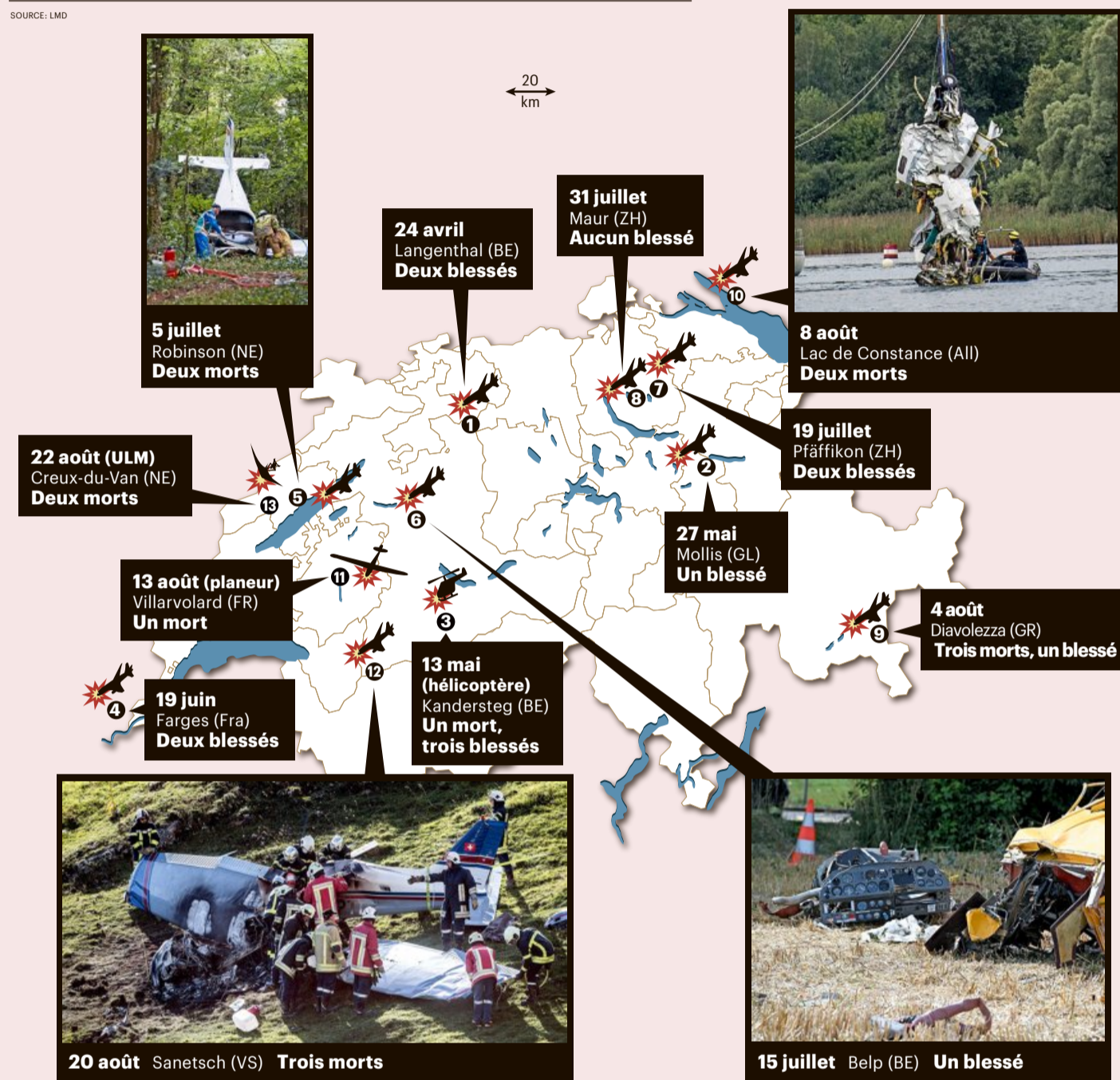
Certes, mais la barre des 30 degrés est souvent franchie en Suisse. Les pilotes n'y sont-ils pas habitués? «La formation se déroule sur deux ans, précise Bruno de Siebenthal. Alors oui, les apprentis pilotes sont formés à voler dans toutes les conditions.» Oui, mais voilà, malgré une formation de qualité, encore faut-il voler fréquemment pour conserver ses réflexes. Ce luxe n'est pas accessible à tous, comme le rappelle Timothy Kriegers. «Le prix des heures de vol est très élevé en Suisse. Il faut compter environ entre 300 et 400 francs de l'heure pour la location d'un petit avion. Ces tarifs limitent le nombre d'heures que peuvent s'offrir certains passionnés. Or, en volant moins, les performances du pilote sont réduites par rapport à celles d'un pilote assidu.»

Trop de passagers à bord?

Peut-être. Un commandant de bord long courrier, qui souhaite garder l'anonymat, apporte quel-

Les accidents de l'air ont déjà tué 14 fois cette année

SOURCE: LMD



Le nombre de drames survenus en huit mois dépasse déjà celui de l'année dernière. Photos Keystone/Olivier Maire/Anthony Anex/Cyril Zingaro/DPA

ques précisions sur l'impact de la chaleur sur les conditions de vol. «Comme la température de l'air influence la portance, il faut impérativement veiller à ne pas embarquer trop de poids. Car plus l'avion est lourd, plus la portance doit être conséquente. À mon avis, certains des accidents mortels pourraient s'expliquer par une surcharge de passagers par temps chaud.» Le pilote de ligne, qui vole également sur des petits avions durant son temps libre, a refusé une demande il y a quel-

«Dans 80% des cas d'accidents d'avion, c'est le facteur humain qui est en cause»

Florian Reist, enquêteur dans le domaine aviation du Service suisse d'enquête de sécurité (SESE)

ques semaines. «Une famille de trois personnes voulait voler tous ensemble, mais j'ai refusé. Nous aurions été beaucoup trop lourds à quatre dans l'avion, étant donné les conditions météo.»

Erreurs de pilotage?

Malgré ces analyses expertes, le Service suisse d'enquête de sécurité (SESE), basé à Payerne (VD), ne croit pas que la chaleur seule ait pu causer tous ces accidents. Florian Reist, enquêteur dans le domaine aviation, rappelle que

«dans 80% des cas d'accidents, c'est le facteur humain qui est en cause. 60% des crashes sont dus au non-respect de la procédure en place (ndlr: la check-list ou le plan de vol)».

Si les experts du SESE ne remettent pas en cause la formation des pilotes en Suisse, ils pointent eux aussi une tendance à la baisse des heures de vol, due à des prix de location élevés. Les enquêtes devront faire la lumière sur les 13 accidents, dans un délai maximum de deux ans. ●

Après Johnson & Johnson, Ikea est le champion du congé paternité

Prestations sociales

En offrant huit semaines de congé payé lors d'une naissance, Johnson & Johnson devient l'entreprise la plus généreuse envers les pères en Suisse. Mais elle n'est pas la seule.

La marque est mondialement connue pour son shampoing pour bébés. Johnson & Johnson est désormais l'entreprise la plus généreuse envers les papas. Elle a annoncé mercredi qu'elle allait offrir huit semaines de congé payé à ses employés lors d'une naissance ou d'une adoption dès fin 2017. C'est un beau coup de communication dans un pays où près de la moitié des

pères n'obtiennent qu'un à deux jours pour accueillir leur enfant.

L'entreprise américaine, qui emploie près de 7000 personnes en Suisse, n'est pourtant pas un ovni. Ikea offrira dès le 1er septembre deux mois de congé paternité si deux semaines sont prises sur les vacances. D'autres pionniers comme Mobility, le groupe d'assurance AXA, l'agence digitale Liip, la banque alternative et la *Wochenzeitung* offrent déjà un mois aux pères de nouveau-nés.

Inégalités de traitement

L'annonce de Johnson & Johnson a relancé le débat sur la nécessité d'introduire un congé paternité dans la loi. Une initia-

tive fédérale proposant quatre semaines pour tous les pères a été validée par la Chancellerie fédérale le 10 août. Adrian Wüthrich, président de l'association Le congé paternité maintenant, s'est empressé de rappeler que «si l'introduction d'un congé paternité par certaines entreprises était une avancée, elle générerait de grosses inégalités entre les employés de grandes et de petites entreprises».

Selon Travail Suisse, 40% des conventions collectives de travail octroient un jour lors d'une naissance. Swisscom, les CFF et La Poste accordent dix jours. Seules 3% des conventions collectives accordent

plus de dix jours, dont la Migros qui en accorde quinze.

Stéphanie Rueggsegger, directrice politique générale à la Fédération des entreprises romandes Genève, ne considère pas cette différence comme problématique. «Les employeurs n'ont pas besoin d'une loi pour prendre des initiatives. Cela fait partie du jeu de la concurrence.» Si la directrice admet que toutes les entreprises n'ont pas les moyens de proposer un congé paternité, elle précise que les besoins sont différents selon les secteurs. «Dans le bâtiment, un secteur très masculin, un congé pour les pères serait catastrophique en termes d'organisation du travail.»

Advance Women in Swiss Business, association dont l'objectif est d'accroître la proportion de femmes aux postes de direction dans les entreprises suisses, estime que depuis deux ans, les employeurs accordent plus d'importance à l'égalité entre genres. En conséquence, ils sont plus enclins à introduire un congé paternité.

On votera d'ici à 2020

L'argument égalitariste est également repris par les initiants. «Notre initiative contribue à la juste répartition entre travail familial et activité professionnelle», complète Adrian Wüthrich. Un raisonnement que Stéphanie Rueggsegger de la Féd-

ration des entreprises romandes juge exagéré. «Ce ne sont pas huit semaines de congé dans une carrière qui vont faire la différence sur le marché du travail. La mise à disposition de crèches et une fiscalité moins confiscatoire pour les couples qui travaillent seraient plus bénéfiques pour l'intégration des femmes sur le marché du travail.»

La population devrait se prononcer en 2020 au plus tard sur l'introduction d'un congé paternité de quatre semaines au niveau fédéral. Une durée qui reste inférieure à celle des autres pays de l'OCDE qui octroient en moyenne un peu plus de sept semaines.

Julie Jeannet